Des chats dans un local insalubre à la vue de tous à Shawinigan

4



Sur le site Change.org, on retrouve des photos des chats mal en point, dont un qui a visiblement une infection à un œil.
PHOTO : CHANGE.ORG

Edouard Dubois
Sophie Bernier

Publié le 24 avril 2025 à 18 h 50 HAE

Écouter l'article | 2 minutes

Une dizaine de chats vivent à la vue de tous dans un local commercial insalubre de la 5e rue de la Pointe à Shawinigan. Des citoyens s'inquiètent pour leur bien-être et demandent à la SPA Mauricie et à la Ville d'intervenir.

Des passants s'arrêtent lorsqu'ils voient les chats par la fenêtre du local et plusieurs sont outrés des conditions de vie des animaux. « C'est désolant. Même dans l'environnement qu'ils vivent, c'est très insalubre. Des excréments, des taches de vomi un peu partout », affirme un homme qui passait dans le secteur.

Sur des photos remises à Radio-Canada, on peut voir un chat qui a un œil infecté et un autre qui n'a plus de queue. Impossible de les dénombrer, mais il semble clair qu'ils excèdent la règlementation municipale de trois chats par domicile.

La Ville de Shawinigan et la SPA ont reçu des centaines de plaintes.

Malgré tout, après plusieurs jours, les chats y sont toujours. Une pétition a été lancée sur le web pour réclamer une intervention immédiate des autorités compétentes. Jusqu'à maintenant, au moins 1100 personnes l'ont signée. On peut y lire que « les chats n'ont pas accès à de l'eau et à de la nourriture. Le local est rempli de déchets, dégage une odeur nauséabonde et manque d'aération. Plusieurs animaux sont maigres, blessés, ou montrent des signes de maladies graves. »



Le local commercial est situé au coin de la 5e rue de la Pointe et de l'avenue des Cèdres, à Shawinigan.
PHOTO : RADIO-CANADA / DANIEL RICARD

La SPA est au fait du dossier. Elle ne peut cependant s'aventurer à l'intérieur du local commercial sans l'accord de son occupant, ce qui n'a toujours pas été obtenu.

Dans un premier temps, l'organisme souhaite s'assurer du bien-être des animaux.

« Advenant le cas où la situation ne se règle pas, assurément, des constats d'infraction pourraient être émis », affirme la directrice générale adjointe de la SPA Mauricie, Sarah-Lise Hamel.

Le locataire du local n'a pas répondu à nos appels.



Le reportage d'Edouard Dubois
PHOTO : TÉMOIN

Edouard Dubois + Suivre
Sophie Bernier + Suivre